



DEMANDE DE LOGEMENT A LOYER D'EQUILIBRE

1. Adresse du logement pour lequel vous postulez :

.....
.....

2. Conditions d'admission :

- Vous ne pouvez être ni propriétaire, ni usufruitier d'un logement sauf s'il s'agit d'un logement non améliorable, inhabitable ou inadapté à votre handicap
- Vous devez disposer de revenus imposables annuels 48 fois plus élevés que le montant du loyer sans les charges

3. Documents à nous fournir pour complétude du dossier de candidature :

- Carte d'identité
- La preuve des revenus actuels pour chaque membre du ménage, selon situation professionnelle :
 - Salarié : les six dernières fiches de salaire - employeur
 - Pensionné : fiche de pension du mois de mai de l'année en cours – ONP
 - Assurés maladie invalidité : attestation délivrée par votre mutuelle mentionnant le taux journalier
 - Chômeur : attestation délivrée par le syndicat chômage mentionnant le taux journalier
- Preuve de paiement pension alimentaire / part contributive : extraits de compte versements des douze derniers mois
- Déclaration sur l'honneur de non propriété dûment complétée et signée par tous les membres du ménage âgés de plus de 18 ans
- Le RGPD daté et signé pour accord par tous les membres du ménage âgés de plus de 18 ans
- Le titre de non propriété : vous pouvez demander cette attestation soit auprès du SPF Finances service documentation du patrimoine ou si vous le désirez nous pouvons également nous charger de cette formalité. Dans ce cas veuillez le signaler lors de votre passage en nos bureaux ou par téléphone au 071/466.303 ou 071/466.442

4. Pour le dépôt des candidatures, dépôt du dossier complet soit :

- Via email à l'adresse info@acsl.be
- En nos bureaux à l'accueil du lundi au vendredi de 8H30 à 12H et de 12H30 à 15H30

ATTENTION :

Votre dossier sera considéré comme recevable **UNIQUEMENT** si vous respectez toutes les conditions d'admission (voir point 2) et s'il est complet (voir point 3).

Le premier dossier recevable sera choisi pour l'attribution du logement.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez nous contacter :

 071/466.303  info@acsl.be

ou vous rendre à l'une de nos permanences (*) du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30

(*) sur base des mesures COVID actuelles, merci de favoriser le  et le 